



# Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

## ÉDITORIAL

Nonante-six minutes, c'est le temps que le soleil aura grignoté à la nuit durant le seul mois de février. Cette tendance va s'accroître durant les semaines à venir, annonçant ainsi la venue du printemps et tout naturellement le retrait progressif d'un hiver qui aura été capricieux et pluvieux.

Pour sacrifier à la tradition, nous parlerons bien entendu dans ce numéro du Chavannus, de ce printemps qui va naître. Mais laissons de côté, un court instant, nos projections pour vivre le moment présent. La sagesse populaire nous invite avec raison à ne pas ruiner le présent en se souciant de l'avenir. L'instant présent, il n'y a que cela de vrai parce que le passé ne nous appartient plus et nous ignorons l'avenir. C'est donc le seul moment que nous ayons avec certitude ! Pour cette raison, nous pouvons choisir de le savourer autant que nous pouvons et cela, en toute circonstance. Quand vous vous émerveillerez devant la beauté d'un vol d'hirondelles, savourez l'instant présent. Quand votre attention se fixera sur des primevères et des forsythias en fleur dans vos jardins ou aux abords des routes, savourez les couleurs jaune d'or, roses, pourpres et bleues qui s'offriront à vos yeux. Quand en famille ou entre amis vous irez au carnaval qui aura lieu le 19 mars, savourez l'instant présent. Quand à Pâques vous engloutirez une partie des 12 kilos de chocolat que l'on mange en moyenne par personne et par an en Suisse, savourez l'instant présent. Et même lorsque vous irez voter savourez et appréciez la joie de vivre dans un monde où on peut s'exprimer librement et sans contrainte.

Le printemps est aussi un temps où l'on se prépare à passer plus de temps au grand air, le temps du grand nettoyage de printemps, où terrasses et barbecues sont apprêtés. Le temps où le bruit familier des tondeuses à gazon et le gazouillis effervescent des oiseaux s'invitent à nos fenêtres. En accomplissant ces travaux n'y voyez pas de routine. Au contraire, savourez le plaisir qu'ils vous procurent. Tout ou presque tout peut être sujet au bonheur. Faites-en une devise car la vie ne s'attarde pas à hier. Elle va de l'avant aussi sûrement que le temps qui s'égrène au fil des saisons. Elle semble ne faire aucune pose et nous avons tous tendance à nous laisser emporter dans sa spirale sans nous soucier des haltes bienfaitantes que nous pourrions décider de faire pour respirer un bon coup avant de repartir.

Mars, avril et mai 2016 ont pour nous en réserve, mille et une petites haltes. Ne les ignorons pas car elles sont comme les petites gares magiques sur une ligne ferroviaire. Libre à nous de prendre le temps de descendre du train de temps en temps, au gré de nos envies pour savourer l'instant présent.

Alice Ouedraogo

## CELA ARRIVERA DEMAIN

<b>29 mai</b>	Vide-grenier à la Salle communale
<b>5 juin</b>	Scrutin fédéral
<b>18 juin</b>	Journée sportive intercommunale
<b>2 juil. - 22 août</b>	Vacances d'été

## Le printemps - 20 mars à 05h31



Page 2	Conseil communal - Municipalité
Page 3	Parole aux villageois - Aînés
Page 4-5	Chantiers
Page 5	Votations
Page 6	La Doublette
Page 7	Il y a 50 ans
Page 8	Dans nos champs



## CONSEIL COMMUNAL

### Séance du 2 décembre 2015

Préavis 10/15 : Modifications des statuts du SITSE relatifs à l'épuration. Accepté à l'unanimité moins une abstention.

Préavis 11/15 : Reprise par le SITSE de la collecte et l'évacuation des eaux claires et des eaux usées. Cette centralisation permettra d'avoir une meilleure gestion et un réseau géré de manière efficace. Accepté à l'unanimité.

Préavis 12/15 : Demande de crédit de CHF 36'000.- pour la pose de panneaux photovoltaïques complémentaires sur le futur bâtiment de la voirie. Ce préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis 13/15 : Cession des actions Télé-Dôle SA au Conseil Régional. Accepté par 24 oui, 1 non et 3 abstentions.

Préavis 14/15 : Budget 2016 de la bourse communale. Accepté par 27 oui et 1 abstention.

Communications de la Municipalité :

- a) Les travaux de l'Auberge se poursuivent et la réouverture est prévue pour décembre 2016.
- b) Le gros-œuvre de la voirie est terminé et elle est partiellement couverte.
- c) Les travaux du bâtiment 'poste-banque' seront bientôt terminés. Les locataires pourraient entrer d'ici le printemps.
- d) G.Thévoz indique que les huit classes de l'école seront désormais occupées dès la rentrée prochaine, ce qui compliquera la gestion de l'UAPE vu l'augmentation des demandes.

Propositions individuelles :

a) Avancement du dossier piscine-patinoire (Mme. C.Mathur) : les oppositions ont été levées par la commune de Coppet mais les opposants ont fait valoir leur droit de recours.

b) Fin des travaux sur la route de Divonne (B.Vanderstraeten) : la pose du tapis bitumineux définitif est prévu pour le 2e semestre 2016.



## MUNICIPALITÉ

### Fermeture de l'Agence d'assurances sociales à Coppet

Suite à une réorganisation des agences du district, le site de Coppet a été fermé le 18 février dernier. La population de notre Commune est invitée à s'adresser désormais à l'agence de Nyon. Pour en savoir plus, rien de tel qu'une belle adresse internet

<http://www.nyon.ch/fr/vivre/sante-social/agences-dassurances-sociales-1130-5701>

### Invitation aux 250 ans de la naissance de Madame de Staël

Le 22 avril 2016 marquera les 250 ans de la naissance de Mme de Staël. Dans le cadre de cet anniversaire, le château de Coppet propose d'offrir à tous les habitants de Terre Sainte qui le souhaitent la possibilité de visiter gratuitement le château durant la saison 2016. Pour ce faire, les personnes intéressées peuvent s'adresser à notre greffe communal pour obtenir le billet à présenter à l'accueil du musée.



## ÉLECTIONS COMMUNALES DU 28 FÉVRIER 2016

A noter que le dépouillement s'est extrêmement bien déroulé puisque notre commune fut la première du district de Nyon à apporter ses résultats pour le Conseil communal à la Préfecture. Félicitations au bureau du Conseil ainsi qu'à l'ensemble des scrutateurs !

Tous les résultats figurent sur le site de la commune :

[http://www.chavannes-de-bogis.ch/net/com/5707/Images/File/Result\\_CC.pdf](http://www.chavannes-de-bogis.ch/net/com/5707/Images/File/Result_CC.pdf)

[http://www.chavannes-de-bogis.ch/net/com/5707/Images/File/Result\\_Mun.pdf](http://www.chavannes-de-bogis.ch/net/com/5707/Images/File/Result_Mun.pdf)

(Le manque de place disponible a poussé la rédaction à choisir cette manière peu élégante de présenter ces résultats !)



## NOËL DES AÎNÉS

Devenu traditionnel au mois de décembre, le repas de Noël organisé par les 2 communes voisines a rencontré à nouveau un franc succès auprès des seniors. En effet, 110 convives se sont rassemblés dans la grande-salle de Chavannes-de-Bogis. Une occasion de se rencontrer entre voisins, de revoir des amis et connaissances, d'échanger potins et nouvelles autour d'un apéritif de bienvenue.

Ensuite, confié à un traiteur, le choix du menu était exquis :

« Rillettes de saumon frais et fumé au citron vert - Salade mêlée - Boeuf accompagné de nouilles au beurre et sauce aux bolets - Mille-feuilles ».

Pour animer ces joyeuses agapes et illustrer cette période festive, quatre classes des enfants de l'école étaient au rendez-vous. Se glissant en bon ordre sur l'estrade, les petits chanteurs ont interprété chansons et poésies, sous la houlette bienveillante de leurs maîtresses, Mesdames Bubloz, Wendt, Heiniger et Rieder.

Un grand merci à nos communes pour l'organisation et à toutes les petites mains officiant dans l'ombre pour en faire une telle réussite.



Christiane Jones

## CHANTIER DE L'AUBERGE

Les travaux avancent selon le planning prévu. La réouverture est prévue pour la fin de l'année.



## CHANTIER DE LA VOIRIE

Le bouquet a eu lieu le 4 mars. Ce bâtiment sera terminé avant l'été.



## CHANTIER DE LA POSTE-BANQUE

Les travaux intérieurs ont été terminés fin février.



## LA DOUBLETTE

### Pétanque amicale « La Doublette » de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis

Créée en été 2014 par 6 habitants de Bogis-Bossey et de Chavannes-de-Bogis, l'association intercommunale « la Doublette » compte actuellement une trentaine de membres. Son but premier est de réunir sur les deux terrains situés à l'air de jeux intercommunale les amis boulistes des deux villages, de pouvoir passer un moment convivial en jouant, en s'entraînant et en participant à des parties/tournois amicaux.

Les membres se réunissent, selon les disponibilités de chacun, tous les mercredi dès 17h30 de mai à septembre par beau temps pour les entraînements, puis à certaines dates ponctuelles communiquées sur notre site [www.ladoublette.ch](http://www.ladoublette.ch) et enfin à de nombreuses occasions organisées sur le pouce pour de petits challenges à la carte.

Si vous êtes CURIEUX, avez envie de nous REJOINDRE ou uniquement DECOUVRIR l'association, notre agenda 2016 ainsi que les membres du comité et les membres du club rejoignez nous sur les terrains.

La Doublette, une agréable façon de se rencontrer, de jouer dans un état d'esprit amical et décontracté. Soyez les bienvenus, nous vous attendons nombreux!

Le Comité



## PAROLE AUX VILLAGEOIS

Votre chien est, sans discussion possible, un membre à part entière de votre famille. Mais c'est aussi un membre de la gent canine, qui peut tendre, quand il est à l'extérieur, à aboyer généreusement pour signaler n'importe quel événement. Ce que vos voisins pourraient apprécier modérément ... ainsi que vous, surtout quand il s'agit du chien d'un autre ...

Alors, pensez à vous, pensez à nous, contrôlez votre chien lorsqu'il aboie, vous contribuerez ainsi à limiter cette pollution acoustique qui est devenue partie intégrante de cette fameuse vie moderne ...

Merci d'avance !

Karla Meyer

## C'ÉTAIT HIER - IL Y A CINQUANTE ANS

### Séance commune des Municipalités de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis du 16 décembre 1965 :

- Objet : Future station d'épuration, en présence de Municipaux des deux communes, du chef du Service des Eaux du Département des Travaux Publics et d'un technicien du même Service. Pour descendre par gravité tant pour Bogis que pour Chavannes, la station d'épuration devra être maintenue au lieu-dit « les Iles » en bordure de la Versoix. Tracé prévu : la conduite partirait devant l'auberge de Chavannes, prendrait les eaux des égouts actuels, puis descendrait devant les chalets, suivrait l'autoroute, longerait la route de la Grande Coudre, traverserait la route cantonale et, delà, accèderait aux Iles. Un Service intercommunal devra être créé et chaque commune participerait en fonction de ses apports d'eau.

### Séance commune des Municipalités de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis du 3 février 1966 :

- Chauffage de la chapelle : Le pasteur Aubert a écrit aux Municipalités pour exposer que le chauffage était insuffisant et que le nécessaire devait être fait rapidement. De l'avis des Municipaux présents, il se confirme que des cultes ont été célébrés avec une température de 4 degrés ! Les Municipalités reconnaissent le bien-fondé de la requête. Bogis-Bossey est chargé de s'occuper de ce dossier et de rechercher le moyen de chauffage le plus rationnel et durable.

### Séance de Municipalité du 12 mars 1966 :

- Fédération des communes vaudoises : des renseignements doivent être pris en vue d'y adhérer.
- Invitation de la paroisse de Commugny à assister à une séance pour délibérer sur la maison des vieux. La Municipalité s'y rendra in corpore sauf empêchement majeur.

### Séance du 19 avril 1966 :

- Nomination au corps des sapeurs-pompiers : M. A.Vulliez 1er lieutenant et remplaçant du commandant, M. A.Magnin sergent et M. J.Köhli caporal. La Municipalité remettra à chacun les insignes de son grade.
- Le Service d'hygiène donnera un cours de désinfection ... que personne ne pourra suivre ! Toutefois, du DDT sera acheté pour l'extermination des larves de moustiques et de mouches.
- Le 21 avril, un recensement fédéral du bétail sera effectué par l'inspecteur.
- Le Département de l'Instruction publique informe que des formulaires sont disponibles pour le remboursement des frais de transports pour les écoliers.

### Séance du 6 mai 1966 :

- Sur plainte verbale de M. Borgeaud, une amende de CHF 30.- est infligée à M. Leuba pour 'Cheval dans le jardin Borgeaud'.
- Suite à une remarque faite à propos du passage de chevaux sur le chemin 'piétons', le Préfet répond qu'il y a moins de danger à laisser circuler les chevaux sur ce chemin plutôt que sur la route.
- Un devis sera demandé pour le goudronnage de la route de Péguey.
- Un plan de quartier pour le terrain Champs Baud est présenté par M. Plancherel, architecte.
- La Municipalité a reçu les plans pour la construction d'un entrepôt Placette. A l'étude.
- Documentation pour un nouveau chariot pompier. Coût : environ CHF 2'000.- .

le liseur d'encre passées



## DANS NOS CHAMPS

Cet automne, calée à 30 km/h derrière les tombereaux de betteraves sucrières, j'ai eu le temps de chercher dans ma mémoire photographique quelles étaient ces plantes à fleurs violettes, qui poussaient sur certaines parcelles. Mais là, aucun souvenir, jamais vu dans les champs de mon grand-père ni même ailleurs. Je me suis donc renseignée auprès d'un agriculteur. « C'est de la facélie. » me dit-il. Je partis droit vers le monde virtuel en quête d'informations.

La Facélie ou Phacélie, les deux orthographes sont correctes, est une plante multi-fonctions : mellifère, fourragère, intercalaire, engrais vert et ornementale.

Semée au printemps avant la floraison des arbres fruitiers, elle attire les abeilles et quantités d'autres insectes pollinisateurs, qui ensuite féconderont les fruitiers. Quant aux abeilles domestiques, elles en feront un miel foncé.

Dans certains pays de l'Est, après la saison mellifère, elle est récoltée comme fourrage. C'est un fourrage riche en protéines et pauvre en fibres qui peut être associé à d'autres plantes fourragères.

Semée entre deux récoltes, elle est utile comme couvre sol. De par son système racinaire dense et sa croissance rapide, elle étouffe les mauvaises herbes. En automne, elle a en plus la fonction d'engrais vert. A la différence du lupin ou de la moutarde, la phacélie ne repousse pas. En effet, pour que la graine germe, elle doit être enfouie sous terre ; il y a donc très peu de risque pour les agriculteurs de voir de la phacélie se ressemer naturellement.

C'est une très belle plante d'ornement, mais là, mieux vaut attendre qu'elle nous soit proposée en libre-service que d'aller la cueillir en plein champ.



la glaneuse



## LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Les co-rédacteurs
- Karla Meyer, Alice Ouedraogo
- La Municipalité

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 600 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin à 00h35

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.

Délai pour vos articles et réactions : 15 mai

Contact : lechavannus@hotmail.ch